

RENTREE 2016 A TOULOUSE : ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE POUR LES ETUDIANT-E-S

contact presse

 06 77 34 02 95

 unef.tlse@gmail.com


le syndicat étudiant

LES CHIFFRES DE L'AUGMENTATION

+ 0,5% c'est l'augmentation du coût de la vie cette année à Toulouse

Depuis le début du quinquennat, le coût de la vie a augmenté de 9,7 % pour les étudiant-e-s, et cette année c'est à une augmentation de 1,23% en moyenne sur tout le territoire qu'ils et elles devront faire face.

Toulouse se classe 13e en terme de coût de la vie, parmi les 34 principales villes universitaires en France. Le coût de la vie y a augmenté d'environ 0,5% depuis 2015, principalement pour deux raisons

- une augmentation nationale des dépenses hors loyers et transports estimée à 48 euros par rapport à 2015
- une augmentation des impôts locaux de 7,5%

Cette dernière est liée à la politique austéraitre de l'état d'une part qui a baissé sa dotation aux collectivités territoriales et de Toulouse métropole d'autre part qui a choisi de réduire les dépenses publiques et d'augmenter les impôts locaux.

UN COÛT DE LA VIE QUI RESTE DANS LA MOYENNE GRÂCE AUX TARIFS DE TRANSPORTS EN COMMUN



Les étudiant-e-s de Toulouse bénéficient du 2e tarif le plus avantageux de France concernant les transports : 100€ par an. C'est ce tarif qui permet au budget annuel des étudiant-e-s de ne pas exploser. Or, il est régulièrement remis en question par certain-e-s élu-e-s de la municipalité. L'UNEF Toulouse continuera à se battre pour a minima conserver ce tarif.

57%

Malgré un faible recul des loyers par rapport à 2015, ils continuent de peser lourd dans le portefeuille d'un-e étudiant-e soit 57% à Toulouse.

Outre ces augmentations, un certain nombre de dispositifs d'aides aux jeunes présents dans la plupart des villes de France sont inaccessibles aux étudiant-e-s toulousain-e-s. Ainsi, la sortie du lycée s'accompagne de la perte d'un certain nombre d'avantages : notamment d'aides financières au sport et à la lecture et de bourse d'équipements pour les filières technologiques et professionnelles.

L'UNEF OBTIENT LE GEL DE PLUSIEURS DEPENSES CLES CHEZ LES ETUDIANT-E-S

L'UNEF a permis nationalement de pondérer l'augmentation du coût de la vie en arrachant le triple gel :

- ticket de restauration universitaire **3,25€**
- frais d'inscriptions **184€**
- sécurité sociale **215€**



A Toulouse, l'UNEF a mené la bataille pour maintenir le tarif de transports pour les -de 26 ans à 100€/an alors qu'une augmentation était envisagée par la métropole

AIDES SOCIALES INSUFFISANTES & AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE : LES ETUDIANT-E-S CONTRAINT-E-S A LA PRECARITE

Actuellement, les aides sociales accessibles aux étudiant-e-s sont insuffisantes pour assumer l'ensemble de leurs dépenses sans autres apports financiers.

A donut chart with a red border and a light green fill, representing 75% of the total.

75%

Actuellement près de 75% des étudiant-e-s ne bénéficient d'aucune bourse de l'enseignement supérieur et sont donc contraint-e-s de trouver d'autres sources de financement.

A donut chart with a red border and a light green fill, representing a deficit of 283€.

-283€

Pour celles et ceux qui en bénéficient, le montant mensuel maximal (550€) est inférieur de 283€ au seuil de pauvreté.

A ce manque déjà existant de moyens vient s'ajouter l'augmentation du coût de la vie qui contraint les étudiant-e-s à se tourner vers d'autres sources de financement, souvent au détriment de leurs études :



La moitié des étudiant-e-s travaillent pour financer leurs études, pourtant c'est la première cause d'échec à l'université.



Près de 12% des étudiant-e-s ont recours à des prêts.

LES JEUNES ATTENDENT DES REPONSES POUR LUTTER CONTRE LA PRECARITE

La participation massive des jeunes à la mobilisation contre la loi travail a montré le refus des jeunes face à la précarité tout au long de la vie.

L'UNEF revendique :

- un investissement dans le système de bourse pour une augmentation des bourses en nombre et en montant
- un investissement dans les aides indirectes (logement et restauration) des CROUS
- l'accès au RSA pour les jeunes de -de 25 ans
- l'élargissement de l'ARPE aux étudiant-e-s non boursier-e-s

Sur les problématiques spécifiques à Toulouse :

- maintien du tarif jeune à 10 € par mois et élargissement aux étudiant--e-s de plus de 26 ans
- prolongement des dispositifs de la carte jeune après la sortie du lycée
- nivellement par le haut des dispositifs respectifs des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-pyrénées
- mise en place du plafonnement des loyers